



Commune mixte de Valbirse

Rapport de gestion à l'attention du Conseil général

En exécution de l'article 60 lettre f du Règlement d'organisation, le conseil communal présente le rapport sur la marche des autorités et de l'administration durant l'année 2016

Version 18 août 2017

Table des matières

Législatif

Exécutif

Mairie, police, finances

Administration

Police locale

Administration des finances

Promotion économique

Affaires sociales

Crèche Au P'tit Château

Agence AVS

Service social Centre-Orval

Travail social en milieu scolaire

Délégations

Écoles, culture et sport

Primaire et enfantine

Affaires culturelles

Promotion du sport

Services techniques

Entretien des routes et trottoirs

Entretien du paysage

Gestion des déchets

Véhicules

Personnel

Eau potable et eaux usées

Alimentation en eau potable

Evacuation des eaux usées

Gestion des déchets

Aménagement du territoire

Plans directeurs et plans de quartier

Permis de construire

Protection de l'environnement

Infrastructures

Bâtiments du patrimoine administratif

Bâtiments du patrimoine financier

Sapeurs pompiers

Protection civile et affaires militaires

Sociétés tierces

Maison de l'Enfance SA

Eco-Lignière SA

Préambule

Cette deuxième année d'activités de la commune fusionnée a été riche en activités et défis. Il s'agissait de consolider les bases de la nouvelle commune et faire face aux nombreuses mises à niveau et adaptations de normes législatives ou pratiques.

Législatif

Président :	M. Nicolas Curty, PLR et sympathisants
1 ^{er} Vice-président :	M. Sébastien Blanchard, PBD-UDC
2 ^{ème} Vice-président :	M. Franco Villos, Alternative
Scrutateurs :	M. Cédric Berberat, Liste libre Mme Elisabeth Carpio, PS et sympathisants
Secrétaire communal :	M. Thierry Lenweiter
Secrétariat Conseil général :	Mme Sandra Aeberhard

Autres membres du Conseil général au 1^{er} janvier 2016 :

PLR et sympathisants :	Nicolas, Curty, Marcel Dehlinger, Virginia Grosjean, Christine Schindler, Marc Utermann, Pascal Weber, Jean-Marc Zürcher.
PS et sympathisants :	Sylvie Bexkens, Sophie Bilat, Elisabeth Carpio, Eric Charpié, José Diaz, Gérard Mathez, Serge Monnerat.
PBD-UDC :	Anissa Bartlomé, Anton Bartlomé, Sébastien Blanchard, Valentine Gerber, Sandrine Weibel.
Liste Libre :	Cédric Berberat, Nadine Graber, Jacques-Henri Jufer, Daniel Salzman, Ken Romy.
Alternative :	Christophe Gerber, Timée Gerber, Thierry Lombard, Micheline Noirat, Marika Sester Gerber, Franco Villos.

Au début 2016, M. Daniel Salzman de la Liste libre est entré au Législatif en remplacement de M. Yann Minder élu Conseiller communal.

Le Conseil général a siégé à 4 reprises en 2016 et le Bureau s'est également réuni lors de 4 séances.

Deux interventions ont été déposées durant l'année 2016 :

- Motion 2016 / 01 du groupe PS et sympathisants : « créer les conditions-cadres pour une planification optimale des infrastructures d'accueil, d'encadrement et d'éducation dédiées à l'enfance » ;
- Question écrite 2016 / 01 du groupe PS et sympathisants : « budget informatique important ».

Objets soumis au Conseil général par le Conseil communal

Sur les 11 objets soumis par le Conseil communal, le Conseil général en a accepté 10.

Durant cette année 2016, sur le plan législatif, l'administration a transmis aux membres :

- ✓ La modification de l'article 20, alinéa 2 du règlement du Conseil général ;
- ✓ Le nouveau règlement du SECOR ;
- ✓ Le règlement communal sur le fonds de financement spécial relatif au Service social Centre Orval ;
- ✓ Le règlement concernant le financement spécial relatif à un nouveau bâtiment communal (refusé par le Législatif) ;
- ✓ Le règlement des sapeurs-pompiers Moron ;
- ✓ Le règlement scolaire communal.

Exécutif

En 2016, le conseil communal a siégé à 29 reprises et était composé ainsi :

Annoni Paolo	Maire	Mairie, police, finances
Morand Steve	Vice-maire	Infrastructures
Barbagallo Séverine	Membre	Écoles puis Affaires sociales
Blaesi Stève	Membre	Eau potable et eaux usées
Hennet Manuel	Membre	Services techniques
Minder Yann	Membre	Écoles, culture et sport
Rothenbühler André	Membre	Aménagement du territoire

1. Mairie, police, finances

Administration

L'administration a été fortement sollicitée durant l'année et des difficultés internes sont intervenues. Il a finalement été nécessaire de repourvoir le poste de responsable des services techniques qui était vacant depuis mi-novembre 2016. La période qui a précédé a été compliquée et l'ambiance de travail s'en est ressentie.

Police locale

Durant l'année 2016, la population a augmenté de 4'020 habitants à 4'057 (+37) et ne tient pas compte des requérants d'asile qui sont placés à Bévillard par Asyl Région Bienne-Seeland.

Nous avons enregistré 40 naissances et 51 décès.

26 personnes sont arrivées directement depuis l'étranger, pour qui nous avons dû procéder à un entretien. 1 seul dossier a ensuite été transmis à l'antenne d'intégration Multimondo à Bienne.

En matière électorale, il a fallu organiser 4 votations fédérales et/ou cantonales ainsi qu'une élection complémentaire au Conseil exécutif (second tour).

Au niveau de la formation continue, des cours ou des rencontres sont organisés avec le Service des migrations et l'antenne d'intégration pour se tenir à niveau et être au courant des nouveautés et/ou changements.

Administration des finances

Pour la partie impôts, le nouveau système mis sur pied l'année dernière fonctionne bien. La traditionnelle séance organisée par l'intendance des impôts du canton de Berne a eu lieu au mois de février. La nouveauté de cette année est basée sur l'imposition des comptes et biens immobiliers à l'étranger.

Suite à la fusion, il persiste encore quelques erreurs à corriger au fur et à mesure, notamment au niveau des religions, surtout pour la commune de Malleray. Les déclarations sont toutes datées et contrôlées avant d'être envoyées au centre de saisie à Court.

2. Affaires sociales

Crèche Au P'tit Château

Durant l'année, le personnel a dû faire face à de nombreuses absences pour raison de maladie et l'organisation en a été compliquée. De plus, il a fallu se séparer d'une collaboratrice et la remplacer dans le courant de l'automne.

La place de jeux a été terminée au sud du bâtiment et la crèche Au P'tit Château a obtenu le label « Fourchette verte ».

Agence AVS

L'agence AVS a fonctionné comme à son accoutumé. Rien n'a changé au niveau fonctionnement. Mesdames Kaeser et Bartlomé s'organisent toujours de la même manière au niveau répartition des cas et collaborent activement pour avoir une même ligne dans le traitement des dossiers divers. A noter cependant, le congé sabbatique de Madame Bartlomé de juillet à décembre 2016. Durant cette période, c'est Madame Kaeser qui a augmenté son temps de travail de 20 % avec l'aide de Madame Hirt à 10 % pour la gestion des dossiers de Madame Bartlomé. Tout s'est très bien passé et en fin d'année, tout a été remis en place comme par le passé pour partir de plus belle pour l'année 2017.

Au niveau statistique, on peut dire que le nombre de dossiers ne change pas beaucoup par rapport aux années passées. Cela reste relativement stable.

Service social Centre-Orval

Les autorités ont engagé une nouvelle directrice au 1^{er} mai 2016, deux assistantes sociales et une secrétaire pour faire face à l'augmentation du nombre de dossiers. En fin d'année, la Direction de la santé publique a décidé de modifier le mode de rétribution des services sociaux ; elle a également décidé que la rétribution versée devait servir uniquement à couvrir les frais de traitements du personnel spécialisé.

Travail social en milieu scolaire

La titulaire du poste a vu son pourcentage augmenter de 10 % suite à l'adhésion des communes de Champoz et Sorvilier. Après une mise en œuvre difficile, la prestation est appréciée et répond à un réel besoin.

Délégations

Le comité du syndicat « Home La Colline » a eu beaucoup de travail pour améliorer la couverture des charges et le fonctionnement de l'institution.

3. Écoles, culture et sport

Primaire et enfantine

L'année 2016 a été relativement mouvementée au niveau de l'école primaire. En effet, il a tout d'abord fallu gérer le changement de Direction, dans un climat qui n'était pas toujours serein. Mme Monica Macary a donc été nommée Directrice de l'école primaire de Valbirse, avec entrée en fonction au 1^{er} août 2016. La transition s'est bien passée et le premier semestre 2016/2017 s'est bien déroulé. Mme Macary satisfait largement aux exigences qui lui étaient fixées.

Au niveau des classes, les élèves de 7H ont tous été regroupés à Malleray. Malgré des parents réticents dans un premier temps, ce regroupement s'est bien passé. Les classes enfantines du site de Bévilard ont également vécu un peu de changement ; en effet, les classes sont désormais hétérogènes comme sur le reste de Valbirse, c'est-à-dire que les 1H et 2H sont mélangés.

Enfin, en ce qui concerne le corps enseignant, des adieux ont été faits à Mesdames Ginette Amacher, Gaëlle Giran, Annick Nydegger et Monsieur Marc-Daniel Geiser. Pour les remplacer, nous avons accueilli Mesdames Silvia Re, Caroline Joly et Sylvia Schneider.

Affaires culturelles / Fête de la musique

Nous tirons un bilan mitigé sur l'édition 2016. Bien que la météo n'ait pas été de notre côté, le peu d'affluence provoque une certaine déception. En effet, malgré un programme attractif (Jessana – The Voice France, Jo-Mettraux et The Clive – Festi' Neuch), le public n'a pas répondu présent (hormis pour Jessana). Malgré cela, l'ambiance était festive et les personnes présentes ont beaucoup apprécié. Des modifications, notamment au niveau de la promotion de l'événement, auront lieu en 2017.

Promotion du sport

Le 29 avril 2016, une délégation du Conseil communal de Valbirse a accueilli les élèves en filière sport-étude ainsi que leurs parents pour un petit apéritif. Cela a permis de faire leur connaissance et de découvrir leur quotidien.

En vue de l'organisation de la Fête du sport qui aura lieu le 12 août 2017, un comité d'organisation a été mis sur pied. Celui-ci est composé de toutes les sociétés sportives locales.

4. Services techniques

Entretien des routes et trottoirs

Les services techniques ont principalement dépensé le montant dévolu à l'entretien des routes dans le secteur du haut du Seut et le bas de la rue de la Jonction. Ce dernier tronçon a été refait lors du changement de la conduite d'eau dans le secteur. Un petit tronçon de la rue Champs Pention a vu sa surface d'enrobé remplacée.

Le conseil communal a décidé de ne pas systématiquement refaire les rues dont les conduites d'eau ont été changées.

Des conventions avec les agriculteurs déneigeant nos charrières ont été passées afin d'uniformiser les pratiques de tarification.

Entretien du paysage

La fusion a engendré une synergie profitable chez les cantonniers. Un important retard dans l'entretien des berges des ruisseaux a notamment été rattrapé. Certains lits de ces cours d'eau posent des problèmes de forts risques de débordement. Ils devront être curés prochainement.

Gestion des déchets

L'année 2016 a vu l'avancement du projet de containers semi enterrés. Ces installations seront posées en 2017. Les services techniques seront attentifs à leur mise en service et poseront des Moloks supplémentaires là où ce sera nécessaire. Ce dossier est très délicat à mener car tout le monde en souhaite non loin de son domicile, mais pas à proximité immédiate. A noter que les containers 800 litres des propriétaires privés, notamment des immeubles ne seront plus ramassés, au contraire de ceux des entreprises. Les points de ramassage jaunes actuels serviront encore pour les autres déchets comme les encombrants, le papier et le carton ainsi que la tournée verte.

Véhicules

Les services techniques ont fait l'acquisition d'un nouveau tracteur pour remplacer un véhicule d'une vingtaine d'années. Cet achat a fait l'objet d'un appel d'offres sur invitation et d'une adjudication dans les règles imposées par la directive sur les marchés publics.

Personnel

Le service de la voirie a très bien organisé sa fusion. Le mérite en revient en premier lieu à Sven Kummer, chef cantonnier. Néanmoins, depuis la fusion, un demi-poste de cantonnier a été transféré aux bâtiments. Avec l'ajout des tâches à Pontenet, l'effectif montre parfois ses limites notamment en période de vacances ou lorsque des manifestations s'ajoutent encore aux tâches courantes.

Il faut aussi rappeler l'éparpillement extrême des locaux des cantonniers, situation qui devra tôt ou tard être empoignée à bras le corps.

5. Eau potable et eaux usées

Alimentation en eau potable

Notre réseau d'eau vieillissant nécessite un rattrapage de son renouvellement. 2 secteurs à problèmes ont été changés, la partie inférieure de la rue de la Jonction sur une longueur de 240 mètres et la partie Ouest de la rue de Bellevue sur 150 mètres. Pourtant, nos conduites d'une longueur cumulée d'environ 40 kilomètres nécessiteraient un renouvellement annuel d'environ 500 mètres si l'on tient compte d'une durée de vie de 80 ans pour un tuyau d'eau potable.

Notre logiciel de gestion chiffre en temps réel la production et la consommation d'eau. De là, nous pouvons en estimer le pourcentage de perte que nous tentons de réduire au maximum. Notre réseau d'eau potable est doté d'appareils « écoutant » le bruit produits par des fuites ce qui nous permet ensuite de situer leur emplacement. Il n'est cependant pas possible de localiser toutes les petites pertes.

Evacuation des eaux usées

Dans ce domaine également, nous aurions un sérieux travail de rénovation à entreprendre selon les indications données par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Nous nous efforçons de limiter les coûts au maximum et de n'entreprendre que ce qui est urgent mais nous analysons systématiquement l'état de notre collecteur lors du changement de conduite d'eau potable comme à la Jonction et à Bellevue.

6. Aménagement du territoire

Plans directeurs et plans de quartier

La commission de gestion du territoire (CGT) s'est rencontrée bien plus souvent que prévu afin de commencer l'élaboration du nouveau Plan d'Aménagement Local et la préparation du nouveau règlement communal de construction unifié pour toute la commune.

M. Marcel Baerfuss du bureau ATB SA, mandaté par la commune pour ces travaux, nous est d'une aide précieuse et complète.

Les membres de la CGT se sont attelés à l'étude des différents documents soumis et proposés et ont apporté des modifications selon les règlements actuellement en vigueur ou selon leurs différentes sensibilités, expériences, etc.

Si les délais arrivent à être respectés, le nouveau PAL devrait être approuvé d'ici à fin 2018 et l'entrée en vigueur du nouveau règlement se ferait en 2019.

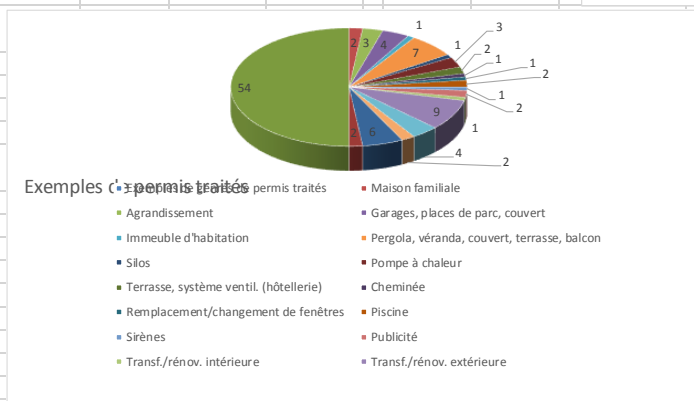
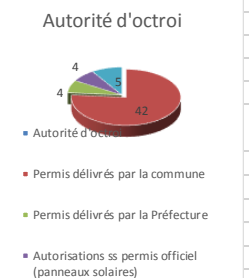
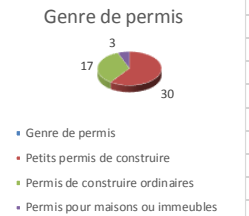
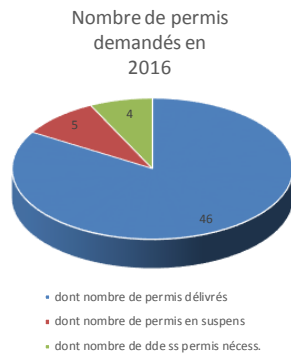
Permis de construire

Le fait que la commune de Valbirse doive encore fonctionner avec trois règlements de construction n'est pas pour faciliter la tâche des services techniques, mais les demandes de permis de construire sont traitées dans les meilleures conditions malgré tout.

En comparaison de l'année précédente, des infractions continuent à être relevées et constatées et la police des constructions poursuit son travail en établissement des décisions d'arrêt des travaux et rétablissement de l'état conforme à la loi. Il semble qu'il existe deux catégories de personnes bien distinctes : celles qui viennent demander l'accord de la commune pour la moindre petite chose et celles qui se croient tout permis.

On constate également que les demandes de terrain à bâtir sont fréquentes mais que pour l'instant, l'offre est assez maigre. Quelques zones doivent encore être réalisées, notamment Les Côtes, Clos Carcenai, Rière la Tour... mais rien n'est disponible de suite et les citoyens peinent à trouver des parcelles libres. Certains ne comprennent pas forcément le principe de densification qui prime actuellement.

	2016	2017		
dont nombre de permis délivrés	46			
dont nombre de permis en suspens	5			
dont nombre de dde ss permis néces	4			
Permis abandonnés	4			
Nombre de permis demandés	59			
Genre de permis				
Petits permis de construire	30			
Permis de construire ordinaires	17			
Permis pour maisons ou immeubles	3			
Permis abandonnés	4			
Autorité d'octroi				
Permis délivrés par la commune	42			
Permis délivrés par la Préfecture	4			
Autorisations ss permis officiel (panneaux solaires)	4			
Procédures encore en cours	5			
Exemples de genres de permis traités				
Maison familiale	2			
Agrandissement	3			
Garages, places de parc, couvert	4			
Immeuble d'habitation	1			
Pergola, véranda, couvert, terrasse, balcon	7			
Silos	1			
Pompe à chaleur	3			
Terrasse, système ventil. (hôtellerie)	2			
Cheminée	1			
Remplacement/changement de fenêtres	1			
Piscine	2			
Sirènes	1			
Publicité	2			
Transf./rénov. intérieure	1			
Transf./rénov. extérieure	9			
Panneaux solaires	4			
Ligne aérienne	2			
Transformation en maison ou appar	6			
Remblayages	2			
	54			
Nature des permis traités (commune/Préfecture)				
a) immeubles				
b) nouvelles maisons				
c) usines, bâtiments commerciaux et publics				
d) transformations de bâtiments				
e) rempl. Fenêtres, réfection façades et toitures				
f) pergola, véranda, couvert, terrasse, balcon				
g) garage, places de parc, etc				
h) pompes à chaleur				
i) projets liés à l'agriculture				
j) divers				



7. Infrastructures

Bâtiments du patrimoine administratif

Pour cette année 2016, les montants mis au budget concernant l'entretien des bâtiments ont été dépassés. Des entretiens et réparations nécessaires ont dû être réalisés.

Ci-dessous, un récapitulatif des divers travaux importants qui ont eu lieu :

- Réparation, remise en état de la toiture de la halle de gymnastique à Bévilard ;
- Remise en état de la buvette de la Gentiane (pétanque) suite à un incendie ;
- Remise en état de portes, fenêtre, diverses installations suite aux déprédations survenues entre Noël et nouvel an à la halle de gymnastique de Malleray et dans les deux écoles primaires ;

Sinon, au niveau des locaux à l'ancien poste sanitaire de secours à Malleray, nous avons établi des baux à loyer à diverses sociétés pour l'utilisation de l'espace. La location annuelle se monte à fr. 4.00/m².

Autrement, nous rencontrons quelques problèmes avec l'entreprise qui a réalisé les sols lors des rénovation des vestiaires et douches à la halle de gymnastique de Malleray. En effet, les sols font des bulles à certains endroits et personne ne souhaite porter la responsabilité. Actuellement, le dossier est ouvert auprès de notre assurance afin de trouver un terrain d'entente. Affaire à suivre.

Des dépenses sont aussi à noter pour des honoraires d'architecte. Nous avons demandé un projet d'agrandissement de l'administration qui n'aboutira pas prochainement. Mais également, un mandat a été donné à un bureau d'architecture pour l'élaboration d'un catalogue des besoins en entretien de l'ensemble des bâtiments communaux.

Pour la piscine, il est à noter en 2016, la location du restaurant ainsi que du logement.

Concernant les locations des bâtiments communaux, nous pouvons dire que la fréquence reste la même.

Bâtiments du patrimoine financier

Suite à l'achat des immeubles à la rue Edouard-Tièche en 2015, les divers appartements ont été loués en 2016.

Des garages à Pontenet sont également loués, depuis 2016.

Nous avons vendu du terrain à un privé à la Franay pour la construction d'une maison familiale.

Aussi, nous avons acheté du terrain (parcelle no 104 de Bévillard, 569 m²) à Madame Charpiloz Michèle.

8. Sociétés tierces

Maison de l'Enfance SA

La société anonyme a terminé les aménagements pour la place de jeux de la crèche et devra encore poser un revêtement au chemin d'accès extérieur. Les comptes sont équilibrés et un règlement va être établi pour un fonds de rénovation.

Eco-Lignière SA

Sur le plan immobilier, la société a vendu le terrain à la Lignière et un premier bâtiment locatif (11 appartements) est en cours de construction. En septembre, la ferme a également été vendue à un particulier qui va y aménager deux appartements dans une première étape. Ces deux ventes ont permis de rembourser un emprunt bancaire de fr. 600'000.00 et d'améliorer sensiblement la trésorerie de la société.

La centrale de chauffage a fonctionné durant toute l'année au gré des raccordements successifs ; cette installation nécessite une phase d'adaptation pour trouver les bons réglages de la chaudière et pour les plaquettes de bois. Durant l'année 2016, la centrale a eu un rendement faible car elle était surdimensionnée. La situation va s'améliorer sensiblement en 2017 avec de nouveaux raccordements.

Financièrement, l'exercice 2016 boucle avec un excédent de charges de fr. 56'902.99 qui s'ajoute au résultat reporté de fr. 10'786.63. Ce découvert sera couvert par le bénéfice projeté en 2017 (nouveaux raccordements).

Bévillard le 22 août 2017